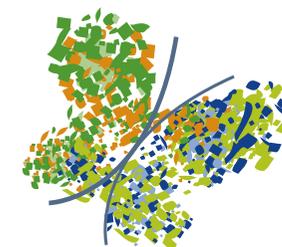


10 ANS

de certification
ISO 14001



Parc des industries
ARTOIS-FLANDRES



L'industrie grandeur nature

En charge de la gestion et du développement du Parc des Industries Artois Flandres, le SIZIAF s'est doté d'outils propices à l'arrivée de nouvelles entreprises. Au début des années 2000, il se lance deux défis : la **révolution technologique** qui a vu le Parc devenir la première zone d'activités du Pas-de-Calais labellisée « Très Haut Débit » et la **qualité environnementale**. Concilier industrie et nature pouvait sembler relever du « mariage de la carpe et du lapin » et il a fallu convaincre certains industriels que le développement durable était bel et bien un levier de performance. Le cap n'en fut pas moins maintenu et la « zone » est devenue un « Parc » labellisé ISO 14001.

Après 10 ans de certification, la preuve est faite que les équipements (voiries mixtes, bâtiments à énergie positive, environnement paysager de qualité...) ne portent en rien préjudice à l'activité industrielle des lieux. Au contraire, les entreprises implantées s'approprient volontiers l'image verte du Parc en tant qu'élément d'un « écosystème » favorable à leur développement.

Alors même que la compétition est vive entre zones d'activités, la certification ISO 14001 a permis de donner au Parc des Industries Artois Flandres une longueur d'avance... et de la conserver. Elle est à la fois **élément de différenciation et garantie d'un Parc bien géré**, mu par une volonté d'amélioration continue de ses pratiques.

Dans la voie de l'éco-responsabilité et de la requalification permanente, le Parc ne cesse d'innover. Toujours à l'affût de bonnes pratiques, le SIZIAF participe à des projets européens qui lui permettent d'échanger, de benchmarker et de financer des projets remarquables. C'est ainsi qu'avec Regain I et Regain bis, deux bâtiments exemplaires, le Parc est entré de plein pied dans la **Troisième révolution industrielle** que promeut la Région...

Le SIZIAF collabore également au programme transfrontalier Interreg IVA, GreenFit, qui vise à la requalification durable des Parcs d'activités existant en Europe. C'est dans ce cadre qu'a été conçue cette brochure, disponible en français et en anglais, qui permet de partager les avancées du Parc au fil de ces 10 années de certification. Et ce, par le biais de témoignages des différents acteurs. Élus, partenaires, prestataires, collaborateurs vous livrent ici une vue à 360°.

Bonne lecture !



Daniel Delcroix
Président du SIZIAF

SOMMAIRE

3 L'industrie **grandeur nature** !

5 Un **management environnemental** pour une zone de développement durable...

► Aménagement du Parc

6 Une **exigence de grande qualité** dans tous les aménagements

8 Une **requalification des voiries** empreinte de mixité

10 Des bâtiments durables **qui se veulent exemplaires...**

12 Des **exigences environnementales** fortes

► Gestion du Parc

14 Un **bouquet de services** qui s'inscrit dans la logique SME

16 La **gestion d'une eau de qualité**, un service clé

18 Une **biodiversité** qui reprend ses droits

20 Projets, séminaires et benchmarks **pour aller plus loin**

► Animation du Parc

22 Un **Parc précurseur** sur un territoire en mouvement

24 Le **développement durable** au cœur de l'accueil des entreprises

26 **ISO 14001**, un outil pour rendre la zone d'activités pérenne

28 La Française de Mécanique, **entreprise moteur du développement durable**

30 **GreenFit** : un projet européen



Un management environnemental pour une zone de développement durable...



Vianney Leveugle,
Directeur du SIZIAF

Après des années d'investissement en faveur de l'environnement sur la zone industrielle, le SIZIAF passe au début des années 2000 à la vitesse supérieure avec l'objectif d'obtenir la certification ISO 14001.

Avant même d'engager la construction de son SME, Système de Management Environnemental, il s'agit d'identifier et quantifier les répercussions de son activité sur l'environnement en évaluant toute une panoplie d'impacts.

On en compte près de 300 classés en 8 catégories : les déchets, la pollution de l'eau, de l'air et du sol, les nuisances olfactives, visuelles et sonores ou encore la consommation des ressources non-renouvelables... Il faut être exhaustif et pertinent. Une fois les écarts avec la réglementation ou la cible visée évalués, une liste de priorités est élaborée. La politique environnementale proprement dite se traduit alors par des objectifs à atteindre et un plan de moyens financiers et humains.

Si la mise en place d'un SME permet d'assurer la conformité aux exigences réglementaires, elle a aussi pour but d'évaluer et d'optimiser certains coûts. Des indicateurs de performance environnementale en hausse ont des effets positifs

sur les indicateurs de productivité. C'est également un outil de mobilisation du personnel qui se fédère autour d'un projet commun susceptible d'améliorer "l'environnement" professionnel.

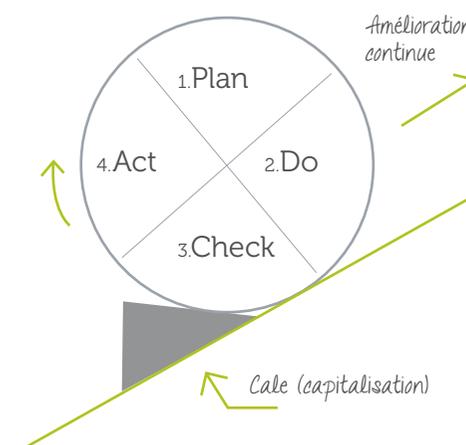
Prolongement du SME, la certification ISO 14001 n'est pas indispensable mais l'homologation est un label de reconnaissance vis-à-vis des riverains et autres groupes de pression. C'est aussi un outil factuel de dialogue avec les entreprises du Parc. La notion d'amélioration continue fait partie intégrante du management environnemental, tout comme la communication d'ailleurs. Interne et externe, c'est elle qui, animée par une veille documentaire permanente, fait vivre le système au quotidien.

Le 16 juin 2005, à l'issue des premières Assises Nationales des Parcs d'activités certifiés, organisées à Douvrin, le SIZIAF reçoit officiellement le certificat ISO 14001. Les objectifs énoncés sont clairs : le SIZIAF entend garantir propreté et sécurité, maîtrise des eaux usées et des eaux pluviales, qualité paysagère et architecturale, préservation de l'environnement lors des aménagements.

L'ISO 14001 donne ainsi les moyens au syndicat d'agir de façon cohérente et efficace pour offrir un cadre de vie agréable et des services améliorés sans contraintes supplémentaires pour les entreprises.

**LA MISE EN PLACE
D'UN SYSTÈME
DE MANAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL
NE S'IMPROVISE PAS ;
ELLE SE PRÉPARE
ET NÉCESSITE
L'IMPLICATION FORTE
DE CHACUN.**

La Roue de Deming au centre du SME



Une exigence de grande qualité dans tous les aménagements

Le SIZIAF souhaite que les entreprises du Parc participent à l'enjeu de qualité du site. Le syndicat a signé une convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais (CAUE) et la société ETAMINE, paysagiste, afin d'accompagner les entreprises dans leurs projets d'implantation.



Aménagement de noues au sein du Parc tertiaire

Par Laurence Morice,
architecte-urbaniste CAUE 62

À la suite de la loi du 3 janvier 1977, l'association CAUE 62 a été initiée par le Conseil Général. Nous assurons les missions d'intérêt public au profit de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale du territoire : aide aux collectivités dans leur démarche de projet, assistance aux particuliers, formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels, information et sensibilisation des publics.



Dans ce contexte, le CAUE 62 a signé dès 2008, avec le SIZIAF, une convention qui, en partenariat avec la société ETAMINE, l'amène à prodiguer des conseils architecturaux et urbanistiques en amont des demandes de permis de construire. L'objectif est de préserver l'intégrité du site. Pour chacun des projets, nous examinons ainsi la qualité de l'implantation, la pertinence de l'orientation, de l'organisation, la justesse des volumes, le choix des matériaux, la couleur de la façade, la bonne intégration de l'enseigne... Notre souci est également l'entretien dans le temps du bâtiment.

Nous invitons les entreprises à ne pas rester focaliser sur leur Parcelle mais, au contraire à déplacer leur regard pour mieux intégrer l'identité du Parc des Industries.

Un dialogue constructif pour une parfaite intégration

Concrètement, le SIZIAF organise au moment opportun une réunion dans ses locaux avec le service instructeur du permis de construire, l'architecte de l'entreprise qui souhaite s'implanter et nous-même. Nous assistons alors à une présentation générale et réagissons quant à l'intégration du projet dans son contexte. L'entreprise centre son regard sur la parcelle. Nous l'invitons à aller plus loin en considérant la rue, la zone pour une parfaite insertion... Dans un parc industriel, nous avons par exemple une vraie problématique d'échelle ou encore de flux de circulation... À l'issue d'un dialogue constructif, nous rédigeons nos recommandations. Notre note n'a pas de valeur légale mais le SIZIAF peut faire le choix d'imposer certaines contraintes.

À la demande de la collectivité, le CAUE intervient également pour des missions ponctuelles sur le domaine public. Il porte alors un regard plus général sur l'aménagement du Parc. Nous avons ainsi participé à la rédaction du cahier des charges pour l'aménagement de la parcelle située en face du siège du SIZIAF et à la modification du règlement

d'urbanisme ou encore apporté nos conseils pour la requalification paysagère du boulevard sud.

Le mariage réussi de l'industrie et de l'environnement

Au fil des années, on voit se traduire physiquement l'engagement environnemental du SIZIAF. Le mariage a priori impossible de l'industrie et de l'environnement y est une réussite et démontre que l'on peut associer performance, cadre de qualité et écologie. Le SIZIAF est juste dans ses aménagements : respect des échelles, qualité de la signalétique et des éclairages, gestion différenciée des espaces verts, construction de bâtiments passifs... En montrant ainsi l'exemple, le SIZIAF se donne la possibilité d'être exigeant auprès des entreprises qu'il accueille. Il est légitime.

Je connais d'autres parcs qui ont requalifié leurs aspects extérieurs mais rares sont ceux qui ont une démarche aussi globale qui va de la zone jusqu'à l'entreprise. Cette prise en compte globale associée à la recherche d'amélioration continue rend le Parc des Industries Artois Flandres tout à fait « exemplaire ». ■



Christian LEROY
Cogérant V2R, bureau d'études
Ingénierie & Environnement

« Avec le SIZIAF, nous avons introduit une vision novatrice de la gestion de l'eau... »

Créé en 1992, le bureau d'études V2R a pris très tôt une dimension écologique pour apporter aux maîtres d'ouvrage une double compétence : technique et environnementale. Certifié ISO 14001, V2R intervient sur les problématiques d'aménagement liées à l'eau, l'assainissement, l'énergie ou encore la gestion des déchets.

Comment et pourquoi est née la collaboration entre V2R et le SIZIAF ?

Christian Leroy : En 2008, nous avons répondu à un appel d'offres relatif à la requalification du boulevard nord. Se posait un problème environnemental lié à la gestion de l'eau. Nous avons choisi d'innover en la matière et renoncé aux traditionnelles canalisations pour préférer un système de noues.

En quoi était-ce plus favorable à l'environnement ?

C.L. Une noue est une dépression, un petit fossé peu profond qui recueille les eaux pluviales pour les évacuer. L'intérêt des noues est qu'elles ralentissent le débit de l'eau vers l'aval. Elles évitent ainsi des trop-pleins au niveau de la station d'épuration. De surcroît, elles assurent un pré-traitement des eaux pluviales et créent des zones favorables à la biodiversité. Aujourd'hui, les noues sont de plus en plus utilisées dans les approches

« haute qualité environnementale » des aménagements urbains...

Un autre exemple de sujet sur lequel votre bureau d'études a été amené à travailler ?

C.L. En collaboration avec le cabinet EMA Paysage et Urbanisme, nous avons travaillé à l'étude de faisabilité du Parc tertiaire. Un des enjeux consistait à préserver la biodiversité du site où s'étaient développées des essences végétales intéressantes. Nous avons fait le choix de « sanctuariser » un site boisé issu d'un ancien remblai et de créer tout autour un système de gestion des eaux pluviales avec des zones en eau (bassins de rétention) et des zones humides. Le tout étant favorable à la faune et la flore...

Qu'est-ce que la certification du Parc a changé dans l'aménagement ?

C.L. L'équipe du SIZIAF est engagée dans un système qui les contraint à évoluer sans cesse. J'apprécie leur relation très partenariale avec les prestataires dans une approche ouverte des problèmes. Les entreprises présentes ou qui veulent s'implanter savent que le SIZIAF porte la préoccupation écologique. Cela leur simplifie la tâche vis-à-vis des impacts environnementaux.



Une requalification des voiries empreinte de mixité

Doté de la compétence « animation des plans de déplacements des entreprises », le SMT AG, Syndicat Mixte des transports Artois Gohelle, est, de fait, le « conseil en mobilité » des collectivités sur son territoire (115 communes du bassin minier). Le SMT AG a été amené à travailler avec le SIZIAF pour proposer des solutions de mobilité alternatives à la voiture : transports en commun mais aussi modes de déplacement « doux ».

Par Marie Le STUM,
Ingénieur mobilité SMT



La rénovation des voiries fait la part belle aux voies de déplacements doux

En 2006, le SIZIAF nous a sollicités pour travailler à un « Plan de déplacement de zone ». Dans ce cadre, le SMESCOTA, Syndicat Mixte d'Etudes pour le SCOT de l'Artois, a réalisé une étude qui a permis au SIZIAF de disposer d'un état des lieux des pratiques. En l'occurrence, en 2006, plus de 90 % des personnes se déplaçaient jusqu'au Parc en voiture (dont 21 % en covoiturant), 2 % en vélo et 1 % à pied. À partir de ce constat, il a été aisé de dégager des enjeux : continuer à promouvoir le covoiturage déjà populaire, encourager la pratique du vélo et la marche à pied et développer une desserte de qualité en transports en commun.

25 % des salariés résidant dans un rayon de moins de 5 kilomètres, le SIZIAF a avancé très vite et avec beaucoup de volontarisme dans la création d'infrastructures sécurisées pour les cyclistes et les piétons. À l'occasion de la rénovation de chacune de ses voiries, ont été réalisées des bandes de circulation réservées

aux modes de déplacement doux. Avec la requalification du boulevard sud, le maillage du Parc, par plus de 8 kilomètres de pistes cyclables, va s'achever en 2015.

Rendre possible le covoiturage et les transports en commun

Pour sa part, le SMT AG a encouragé le développement du covoiturage en mettant en place, dès 2009, un site internet via son opérateur TADAO. Celui-ci permet aux salariés du Parc d'entrer en relation. Parallèlement, il a entamé des échanges avec un certain nombre de salariés du Parc pour mettre en place une desserte de transports en commun qui réponde à un besoin réel. Conforté par une étude de potentiel révélant que 400 salariés venaient chaque jour de Lille et quelque 380 de Béthune-Bruay, le projet d'une navette entre la gare de la Bassée et le Parc a ainsi vu le jour.

Depuis 2013,
une navette « Gare de
La Bassée – Parc des
Industries » circule
chaque jour



Effectivement mise en service en avril 2013, la nouvelle ligne TADAO marque désormais treize arrêts sur le Parc. Ses horaires ont été étudiés pour assurer au mieux les correspondances avec les trains de Lille ou de Béthune et offrir un maximum de souplesse avec quatre départs le matin et cinq retours le soir. À noter, le SMT AG a également testé en 2012 une navette « gare de Lens - Parc des Industries » avec un bus électrique mais l'expérimentation n'a pas été jugée pertinente (durée du trajet trop longue et offre non concurrentielle).

Mener une vraie politique de conduite du changement

Il est encore trop tôt pour mesurer comment ont évolué les pratiques et essayer de tirer des bilans de nos actions. Le Parc des Industries Artois Flandres est extrêmement bien desservi en termes d'axes routiers. Et cet atout se révèle un handicap quand il s'agit de promouvoir des

solutions alternatives à la voiture. Aujourd'hui, notre navette enregistre entre 230 et 280 validations par mois. Je suis certaine que ce n'est qu'un début. Nous sommes dans une vraie politique de conduite du changement et c'est un travail de longue haleine ! Nous devons beaucoup communiquer pour accompagner le passage à l'acte. C'est ce que nous faisons régulièrement, à l'occasion de la semaine de la mobilité notamment, avec une distribution systématique de flyers présentant notre panel d'offres aux personnes entrant dans le Parc. Présent au quotidien et proche des entreprises, le SIZIAF est bien entendu un précieux relais sur le plan de cette communication. Pour plus d'efficacité, il a même créé un réseau de référents mobilité présents au sein des entreprises du Parc. ■

ZOOM SUR LA RÉNOVATION DES VOIRIES



C'est en avril 2005 qu'avec le boulevard est, les premières rénovations de voiries ont été lancées...

Pour se conformer aux objectifs du système de management environnemental qui lui a valu l'ISO 14001, le SIZIAF ne s'est pas contenté d'une simple réfection de l'enrobé mais a fait montre d'une réelle exigence en matière de protection de la nappe phréatique avec, notamment, la mise en place de bordurations destinées à récupérer les eaux pluviales. Au fil des ans, chaque boulevard, chaque avenue, chaque rue, a fait l'objet des mêmes attentions et plus encore...

Lors des rénovations, le souci de protection de l'eau est toujours resté très présent.

Pour le boulevard ouest, par exemple, qui passe à proximité du captage de l'eau potable dans la nappe phréatique, la chaussée a été légèrement inclinée et bordée d'un caniveau jalonné d'avaloirs. De surcroît, l'ensemble a été équipé de façon à retenir les hydrocarbures avant que l'eau ne poursuive son chemin dans un tout nouveau type de tuyaux en grès, offrant une étanchéité et une résistance à l'abrasion meilleure que les matériaux traditionnels.

Les problématiques de mobilité ont été systématiquement intégrées.

Pour favoriser les modes de déplacement doux, les voies dédiées à la circulation automobile ont été doublées de voies

destinées aux piétons et cyclistes. Larges de 2,50 mètres et séparées de la circulation automobile par une lisse en bois, ces « voies douces » bénéficient d'aménagements paysagers de qualité. Toujours pour faciliter l'émergence de solutions alternatives à la voiture, ont été mis en place le long des boulevards des abris permettant aux co-voitureurs d'attendre leurs collègues dans de bonnes conditions.

Les rénovations permettent aux riverains de se réapproprier le Parc.

Chaque rénovation de voirie a été l'occasion de s'interroger sur l'amélioration de la circulation et de l'accès aux villes et villages voisins quel que soit le mode de déplacement utilisé. Peu à peu, les riverains ont ainsi pu réinvestir le Parc en semaine comme le week-end. Et ce, notamment, à des fins de jogging ou de promenade à vélo.

Les imperfections dans l'aménagement du Parc tel que conçu à l'origine sont corrigées.

Ainsi la requalification en cours du boulevard sud est pensée pour améliorer la biodiversité du secteur avec une très belle interface verte entre site industriel et boulevard offrant une vraie cohérence architecturale et paysagère.



Des bâtiments durables qui se veulent exemplaires...

Avec trois autres aménageurs de parcs d'activités situés au Nord-Ouest de l'Europe, le SIZIAF s'est engagé dans le projet REGAIN. L'objectif : participer au développement de l'écoconstruction à travers la réalisation de quatre bâtiments durables exemplaires. De cette aventure est né Regain I, premier bâtiment industriel à énergie positive au nord de Paris puis Regain bis.

En 2008, le SIZIAF lançait un appel à candidatures pour la conception d'un bâtiment de 1800 m² devant mixer des usages de bureaux et d'ateliers. Le bâtiment devait être le plus performant possible voire à énergie positive. S'inscrivant dans le programme européen REGAIN, le cahier des charges était extrêmement pointu et complexe. Les agences étaient invitées à entrer dans un dialogue compétitif et à réfléchir de concert aux meilleures solutions pour y répondre. Impliquée depuis plus de 30 ans dans des politiques de développement durable et de qualité environnementale, notre agence ARIETUR a très volontiers répondu présent de même que deux autres cabinets. Pendant une année, nous avons échangé, partagé nos connaissances, participé à des voyages d'études dans les Parcs



Enthousiasmant, le projet REGAIN, a profité d'une formidable dynamique depuis son démarrage jusqu'à sa réception.

partenaires pour répondre aux trois attentes majeures du SIZIAF : utiliser des matériaux innovants, assurer une vraie performance énergétique, réaliser un bâtiment exemplaire dans le sens de la reproductibilité. Cette démarche nous a réellement poussés dans nos retranchements. Avec notamment, « l'input » des Italiens qui avec Envipark, parc technologique de Turin, avaient 10 ans d'avance dans l'écoconstruction. Au final, nous avons eu le bonheur de gagner la compétition en partenariat avec le bureau d'études SOLENER.

Ce qui a ensuite marqué la réalisation du bâtiment, c'est l'adhésion au projet de tous les intervenants. Adhésion qui a créé une dynamique, une vraie « synergie ». Je me suis amusé à relire la définition du mot et je dois dire qu'elle résume bien la construction de Regain I : « l'effet cumulatif des composants d'un mélange est plus important que la somme des effets individuels ». Cette synergie nous a permis de relever les défis techniques

tout en respectant les délais (alors même que le chantier servait en plus de support pédagogique pour les entreprises de la construction souhaitant se développer dans le domaine de l'environnement !).

Du bon sens mâtiné d'innovation

Avec Mohamed Abdesselam du cabinet SOLENER, nous avons d'abord mis en œuvre des solutions de bon sens : une orientation des surfaces au sud pour capter l'énergie solaire, une bonne compacité et une isolation bien pensée. Mais pour répondre à l'ambition du SIZIAF, il s'agissait d'aller plus loin : nous avons choisi des matériaux originaux en mixant bois et pierre ponce, assuré l'étanchéité du bâtiment à l'air et surtout fait le choix d'un bardage solaire totalement innovant. Et encore si peu utilisé en France qu'il n'avait pas d'agrément !... La 5^{ème} façade, la toiture, est ainsi recouverte de panneaux micro-perforés de couleur sombre. L'air passe sous ces panneaux thermiques, se réchauffe

Par Bernard LAFFAILLE,
Architecte Agence ARIETUR

et est ensuite soufflé à l'intérieur des ateliers du bâtiment constituant ainsi un chauffage gratuit et inépuisable.

Pour un coût de construction équivalent, le SIZIAF a réalisé un bâtiment BBC dont la consommation d'électricité est inférieure de moitié à celle d'un bâtiment « classique » et dont les 1800 m² se chauffent avec une chaudière domestique !

Une mesure de la performance programmée

Le SIZIAF s'inscrivant dans une logique SME, il va de soi qu'un diagnostic de la performance énergétique de REGAIN a été réalisé afin de vérifier, après un an d'utilisation, si nos objectifs énergétiques étaient atteints. Des écarts ont pu être constatés ce qui est assez logique compte tenu du niveau d'innovation du bâtiment. Les pistes d'amélioration dégagées par l'étude menée sont prises en compte pour les prochaines réalisations de ce type.

Bâtiment de 1800 m², Regain I est composé de trois cellules de 600 m², disposant de surfaces de bureaux, de stockage et de surfaces modulables.



REGAIN, un bâtiment du futur qui préfigure la troisième révolution industrielle.

REGAIN est un bâtiment du futur qui préfigure la troisième révolution industrielle. C'est un bâtiment totem qui conforte la démarche SME du SIZIAF et qui assoit son image de marque. Depuis sa construction, il a fait l'objet de nombreuses visites et a été le centre de plusieurs colloques en France comme à l'étranger. En outre, l'Union Européenne a estimé que l'exemplarité de la conduite du projet était telle qu'elle justifiait l'attribution au SIZIAF d'une partie des budgets restant disponibles après la clôture du programme. Un « REGAIN bis » de 200 m² dédié à une entreprise tertiaire a ainsi pu être réalisé sur le Parc ! Comme son grand frère, REGAIN bis est exemplaire avec notamment une autosuffisance énergétique mais aussi une vraie prise en compte de la biodiversité grâce à sa construction sur pilotis. ■

« REGAIN » est l'acronyme anglais du programme européen qui peut se traduire en français par : « Réduire l'Effet de serre grâce à une Gestion Alternative des territoires Industriels dans le Nord-ouest de l'Europe »



FOCUS

Un bâtiment producteur d'électricité

Avec l'intégration de 500 m² de panneaux photovoltaïques à la toiture, ce sont près de 60 MWh qui sont produits et vendus à ERDF chaque année. Ils génèrent des recettes annuelles de l'ordre de 50 000 €, desquels il ne reste à déduire que le coût de l'entretien.



Des exigences environnementales fortes

Dans le cadre de sa politique environnementale globale, le SIZIAF a mis en place une charte pour que chacun de ses chantiers soit géré de façon à minimiser les nuisances sur l'environnement et éviter tout risque pour la santé ou la sécurité des ouvriers et riverains. Pour parvenir à son objectif, le SIZIAF peut être amené à confier le suivi de chantier à un assistant maître d'ouvrage.

Par Yamina BELLAHCENE,
Dirigeante COMETE Ingénierie

Les bâtiments sont les premiers consommateurs d'énergie et notre secteur est un gros émetteur de gaz à effet de serre. Spécialiste HQE, Haute Qualité Environnementale, mon bureau d'études s'attache à réduire l'empreinte écologique des bâtiments. J'ai ainsi été invitée à accompagner le SIZIAF dans la réalisation



du bâtiment Regain Bis. Après avoir inscrit les objectifs environnementaux dans le cahier des charges de construction du bâtiment, il m'est revenu d'en garantir leur atteinte.

Engagé dans une démarche SME, le SIZIAF ne se préoccupe pas uniquement de la performance énergétique du bâtiment construit, il a aussi le souci de la qualité environnementale de ses chantiers. Un chantier propre, c'est avant tout un

**Un chantier propre, c'est un combat !
Ce n'est pas encore entré dans les pratiques courantes du secteur du bâtiment...**

chantier à faible nuisance. Pour la construction de Regain bis, c'était un objectif particulièrement important dans la mesure où l'Europe nous avait demandé un chantier exemplaire et pédagogique.

Une procédure et des objectifs formalisés

Nous avons formalisé chacune de nos exigences. Ainsi, pour le choix des matériaux à utiliser dans la construction, a été établie une liste de labels impératifs garantissant un faible impact sur l'environnement. Nous avons demandé à ce qu'un tri des déchets soit assuré sur chantier et que 30 % des déchets (hors déchets réglementaires) soient dirigés vers les filières de recyclage ad hoc. Pour limiter la circulation des camions et les émanations de CO₂, les terres excavées devaient être réutilisées à 100 %. Un maximum d'éléments était à pré-fabriquer en usine. En effet, les déchets y sont mieux gérés et le process, à l'abri

des intempéries, est plus qualitatif que sur chantier. Ce faisant, on évite beaucoup de nuisances sonores... Dans la mesure où le bâtiment devait être construit dans un temps très court (5 mois), cela avait aussi l'avantage de nous faire gagner du temps.

Au-delà de la limitation des poussières et des boues, l'objectif était « 0 pollution sur le chantier ». Nous étions particulièrement attentifs à la protection du sol. Le terrain de Regain Bis est tout proche du canal et la nappe phréatique est peu profonde... Pour maîtriser le risque de pollution accidentelle, les produits dangereux devaient donc être rangés dans une zone de décantation et les entreprises équipées d'un kit de dépollution. Une autre exigence portait sur le stockage des matériaux pour éviter leur dégradation (casse, dégradation des performances). Enfin, notre volonté était aussi de rester économe de nos ressources en eau et électricité.

Engagement écrit et traçabilité

Pour parvenir à nos objectifs, nous avons demandé à ce que chaque entreprise intervenante soit sensibilisée à la démarche de chantier propre et nomme un Responsable Qualité Environnement. Avant le démarrage du chantier, les entreprises ont également eu à nous présenter leur « plan de prescription environnementale », feuille de route pour la gestion de leur part de travaux.

Nous avons mis en place une traçabilité de tout ce qui était fait par le biais d'une fiche de suivi de chantier que chaque entreprise devait renseigner tous les 15 jours (matériaux mis en place, bennes évacuées et filières de recyclage associées, relevés de consommation,...) avec, à l'appui, les pièces justificatives.

Mon rôle étant de garantir la qualité environnementale du chantier, j'étais là pour faire appliquer les procédures et « ne rien lâcher ». Il a donc

Comme Regain I, Regain bis, son « petit frère » de 250 m² se veut exemplaire avec notamment une autoconsommation énergétique



fallu faire preuve d'insistance et de pédagogie. Le vécu a parfois pu être difficile pour certaines entreprises. Il s'est révélé très important de ne pas simplement pointer du doigt les problèmes mais au contraire de mettre en face des solutions.

Un exemple : nous avons constaté très vite que nous n'obtenions pas un tri des déchets qualitatif. Nous avons alors poussé le mandataire à solliciter son prestataire de collecte pour qu'il l'aide dans sa démarche. En l'occurrence, il s'agissait de Vanheede, entreprise du Parc, qui a immédiatement trouvé des solutions simples et efficaces : point sur le tri effectué, mise en place d'un petit collecteur supplémentaire pour les déchets dangereux ; pose de pictogrammes pour une identification immédiate de la « bonne » benne par les compagnons.

La fin de chantier a bien évidemment donné lieu à un bilan et à un retour aux différents intervenants. C'est

l'occasion de leur montrer qu'écologie rime aussi avec économies qu'il s'agisse de gestion des déchets (une benne non triée coûte trois fois plus cher qu'une benne triée correctement !) ou de consommation d'eau et d'électricité. Il est évident que les entreprises, qui ont participé au chantier Regain bis, ont progressé dans leur maîtrise des coûts, dans leur capacité à respecter une procédure, dans leur capacité à reproduire un chantier propre. ■



Un bouquet de services qui s'inscrit dans la logique SME

Dans son rôle de gestionnaire du Parc, le SIZIAF, offre aux entreprises présentes un bouquet de services mutualisés : signalétique, éclairage public, entretien des voiries, surveillance du Parc, mise à disposition du très haut débit, crèche inter-entreprises ou encore gestion de l'eau et des espaces verts...



Iconique, le château d'eau décoré par Yves Meynckens, donne le « la » à la signalétique

Sur le Parc des industries, la gestion va de pair avec l'environnement. Plusieurs services pris en charge par le SIZIAF sont développés et régulièrement améliorés pour garder un Parc d'activités « facile à vivre », propre, sûr et bien entretenu.

Fluidifier la circulation du Parc

Reconnaisable entre tous grâce à sa décoration réalisée en 1998 par l'artiste régional Yves Meynckens, le château d'eau permet de localiser le Parc de loin. Il en est l'icône... C'est en capitalisant sur son image que le SIZIAF a mis en place une signalétique visant à faciliter l'orientation dans le Parc. En 2007, le premier chantier a consisté à attribuer des noms à toutes les voies : « boulevards » faisant référence aux points cardinaux pour les voies principales, « avenues » prenant le nom de capitales européennes pour les voies secondaires et « rues » pour les dessertes internes. Chaque entreprise a alors bénéficié d'un numéro visible sur la bannière disposée devant son entrée. Par la suite, des tables d'orientation sont venues renforcer la signalétique. En 2012, ce sont des totems qui, installés aux entrées du Parc, ont amélioré son identification et

matérialisé ses limites tandis que de grands panneaux le signalaient aux automobilistes circulant sur la RN 47.

Circuler en toute sécurité

Les voiries sont renouvelées dès la détection de problèmes (nids de poule, vieillissement de la chaussée...). Régulièrement vérifié, l'éclairage public a, quant à lui, fait l'objet d'une totale rénovation en 2007. En effet, l'énergie étant pour le syndicat mixte un thème majeur inclus dans son Système de Management de l'Environnement, il s'est agi de faire baisser la consommation du Parc de façon significative. Le pari fut tenu puisque désormais le Parc ne consomme plus que 110 000 kWh par an pour 360 000 précédemment.

Assurer la protection des biens

Les nuits, en semaine, et 24 heures sur 24, les week-ends et jours fériés, un agent patrouille le Parc des Industries détectant toute anomalie. Son passage obligé devant quarante bornes électroniques disséminées sur le Parc garantit une surveillance sans faille ! Les risques contre lesquels le SIZIAF souhaite se prémunir sont multiples : dégradations, dépôts

sauvages, installations illicites,... Même si sa mission s'arrête au domaine public, le rondier est parfois amené à alerter quand il constate une intrusion dans une entreprise. Dans le cadre de sa certification ISO 14001, le SIZIAF a remplacé le véhicule diesel du rondier par une voiture électrique et ouvre l'utilisation de la borne gratuitement à tout un chacun, (électricité comprise !).

Répondre aux besoins des entreprises

Dès 2004, le SIZIAF a investi dans la réalisation d'une boucle de télécommunication en fibre optique devenue indispensable à plusieurs entreprises. Confié à la société Urbaine de télécommunication (Utélécoms) qui assure l'égalité d'accès pour l'ensemble des opérateurs, cet équipement a permis au Parc de devenir l'une des deux premières zones d'activités à obtenir le label « ZA THD » (Zone d'activité en très haut débit). Assurant une offre fibre concurrentielle, ce label suppose symétrie (débits d'entrée et de sortie identiques), débits garantis, présence d'au moins deux opérateurs et engagement à connecter toute entreprise de la zone en moins de deux mois.

Faciliter la vie quotidienne

Le SIZIAF a réservé une parcelle de 10 000 m² pour accueillir de nouveaux services destinés à améliorer les conditions de vie des salariés. En avril 2011, une crèche interentreprises de 30 places, « le Cocon de Lili le papillon » a ainsi vu le jour. La construction et la gestion de la structure ont été confiées à la société « des Étoiles plein les Yeux », leader régional des crèches interentreprises. D'autres services sont à l'étude : restauration, point de vente de produits agricoles, point poste...

Au-delà de la gestion quotidienne, d'autres services sont proposés aux entreprises pour contribuer « ensemble » à un développement durable. Ainsi, un « Conseil Environnement » est proposé lors de l'implantation (conseil architectural et paysager, dossiers ICPE) mais aussi au quotidien (gestion des déchets, des eaux usées, des espaces verts, mise en place d'un SME). ■

Martine Poingt
Responsable d'établissement SPEDISSER



« Quand le Parc est désert, la nuit ou le week-end, c'est rassurant de savoir que le rondier passe... »

En 1994, Bernard Hyra créait SPEDISSER, entreprise spécialisée dans la distribution de l'énergie portable (piles, batteries, ampoules...) en étant notamment distributeur agréé de la marque Energizer. Créée à Lille, l'entreprise a été amenée à déménager plusieurs fois pour bénéficier de locaux plus grands en phase avec sa croissance. En 2012, SPEDISSER faisait le choix de s'installer sur le Parc des Industries Artois Flandres.

Quelles ont été vos motivations pour vous installer sur cette zone plutôt qu'une autre ?

Martine Poingt. Quand notre site de Seclin s'est révélé trop juste, nous avons souhaité trouver une nouvelle implantation offrant une meilleure accessibilité à nos salariés et clients. Le Parc des Industries Artois Flandres nous est apparu comme idéal avec sa situation proche de tout et « quasi à la campagne ». Le réseau de routes et d'autoroutes « sans bouchons » a donc été un argument décisif. Autre atout : l'accueil de l'équipe du SIZIAF qui a, tout au long du montage du projet, prêté une oreille attentive à nos besoins. Ils nous ont ainsi conseillé sur le choix de la parcelle, sa superficie et, pour la construction des bâtiments, communiqué les règles d'urbanisme à respecter pour une parfaite intégration architecturale et paysagère.

Quels sont les services proposés par le Parc qui vous paraissent particulièrement intéressants ?

M.P. Le SIZIAF offre un service de surveillance du Parc mutualisé. Le rondier fait des tournées régulières dans la zone la nuit et le week-end... Autre sujet : une de nos salariées a pu profiter de la crèche interentreprises. Cela lui a beaucoup facilité la vie...

Et sur le plan des transports ?

M.P. Je sais que le SIZIAF a mis en place une navette qui relie le Parc à la gare de La Bassée mais, il faut avouer, que nous sommes aujourd'hui tellement heureux d'avoir un accès à notre lieu de travail sans subir de bouchons que nous privilégions la voiture individuelle. Cela évoluera...

Le Parc est certifié ISO 14001 depuis 10 ans ? Qu'est-ce que cela fait comme différence ?

M.P. On profite d'un environnement exceptionnel. Le Parc est vraiment très beau, très vert. Cela participe à la motivation. C'est également valorisant en tant que citoyen de se dire que l'on contribue à préserver cette zone... Le SIZIAF nous informe régulièrement de l'avancée de ses actions par l'intermédiaire de rencontres organisées entre chefs d'entreprise de la zone ou encore de son journal « la lettre du Parc »...



La gestion d'une eau de qualité, un service clé

Dans le cadre de directives européennes strictes, chaque industriel doit faire en sorte que ses eaux usées ne portent pas atteinte à la faune et la flore. Les eaux du Parc s'évacuent dans le canal d'Aire. Avec sa surveillance de la nappe phréatique et sa station d'épuration, le SIZIAF mutualise ce service pour les entreprises.



La station d'épuration biologique du SIZIAF traite l'ensemble des eaux usées du Parc

Tous les champs de la politique environnementale du SIZIAF ne sont pas visibles au premier coup d'œil. Il en va ainsi d'un élément pourtant essentiel : la qualité de l'eau potable distribuée aux entreprises du Parc et de l'assainissement.

Une large nappe phréatique s'étale sous le Parc

Pour assurer cet approvisionnement en quantité et qualité, le SIZIAF délègue ses pouvoirs à une entreprise spécialisée. Par le biais d'une DSP, Délégation de Service Public, le SIZIAF sous-traite ainsi à Veolia sa gestion de l'eau. Le SIZIAF et son délégataire n'ont pas à aller chercher très loin pour s'approvisionner en eau : la nappe phréatique s'étale sous le Parc des Industries et les communes limitrophes. Reste à la capter. Ce qui est fait, à raison de 1300 m³ par jour, avec le forage situé au pied du château d'eau. D'une contenance de 1500 m³, ce dernier alimente les 12 km du réseau auquel sont reliés ses abonnés. Relevons au passage que le réseau, encore récent, présente un excellent rendement, avec plus de 96 % de l'eau captée effectivement distribuée. Le SIZIAF s'attache à ce que ce rendement ne baisse pas et multiplie en ce sens les équipements permettant de détecter les fuites.

L'eau injectée dans le circuit est régulièrement contrôlée. L'Agence Régionale de Santé procède ainsi à près de 500 tests par an. En complément de ces contrôles, Veolia assure une surveillance permanente de la qualité de l'eau qui permet de garantir que l'eau distribuée est bien conforme aux normes de potabilité. Quant à l'eau de la nappe phréatique elle-même, elle est elle aussi régulièrement analysée directement par le SIZIAF grâce à un réseau de 9 piézomètres situés en amont et en aval du Parc.

Une eau rejetée au canal parfaitement propre

Après son utilisation par les usagers, l'eau est collectée dans le réseau d'eaux usées qui aboutit à la station d'épuration biologique du SIZIAF, d'une capacité de 27 000 Équivalent Habitants, située au nord du Parc, non loin du canal. Là, les rejets subissent différents traitements avant que l'eau nettoyée ne soit finalement rejetée dans le canal.

Baisse des prix et augmentation des prestations

Dans le cadre du renouvellement de sa délégation suite à appel d'offres, Veolia s'est engagé à intégrer des services supplémentaires : diagnostic du forage avec passage

de caméra, mise en place d'un SIG (Système Informatique Généralisé) permettant au SIZIAF de consulter par internet les plans et interventions sur les ouvrages, télérelève des compteurs permettant aux entreprises de connaître en temps réel leurs consommations, de définir leurs alertes et d'être informées immédiatement de toute anomalie par SMS ou par courriel.

Parallèlement, la baisse de prix obtenue profite aux abonnés, mais

aussi à financer le renouvellement progressif du réseau afin de maintenir sa haute performance actuelle.

Dernière actualité concernant l'eau, trois interconnexions ont été mises en place entre le réseau d'eau potable du SIZIAF et ceux de Douvrin et Billy-Berclau à partir des boulevards ouest et est pour pallier à une éventuelle défaillance de l'un ou l'autre des châteaux d'eau. ■



Frédéric Enders
Adjoint au Maire de Wingles,
Délégué du SIZIAF, Retraité Veolia

« La démarche SME du SIZIAF a contribué à augmenter son niveau d'exigence vis-à-vis de son prestataire Veolia... »

Pendant plusieurs années, Frédéric Enders, alors technicien chez Veolia, a été en charge de la station d'épuration du SIZIAF. Aujourd'hui retraité et adjoint au Maire de Wingles, il revient sur son ancienne activité.

Quand vous étiez en poste, comment avez-vous vécu la collaboration entre Veolia et le SIZIAF dans le cadre de la DSP ?

Frédéric Enders. Il ne s'agit pas d'une « délégation-abandon ». Bien au contraire. Dans le cadre de sa politique de développement durable, le SIZIAF construit un vrai partenariat avec Veolia pour encourager les entreprises à ne pas gaspiller l'eau et à ne pas la polluer.

Si la collectivité n'avait pas eu cette volonté forte de mise en place d'un plan de management environnemental, l'entreprise Veolia ne serait pas entrée spontanément dans une démarche lourde à mettre en place et supposant de nouvelles procédures, une politique de sensibilisation et des audits réguliers. Néanmoins, Veolia étant déjà ISO 9001, la démarche qualité imposée par la norme ISO 14001 a pu être mise en place aisément.

Quel est votre regard sur les pratiques du Parc en matière de gestion de l'eau ?

F.E. Aujourd'hui, la certification assure transparence et traçabilité. Plus rien ne peut être fait n'importe comment... Cela permet une relation très gagnant-gagnant entre le SIZIAF et son prestataire dans une recherche commune du meilleur rapport qualité-prix. Le SIZIAF a ainsi obtenu d'inclure, dans la prestation de Veolia, la mise en place d'un système de géolocalisation des compteurs et des bouches d'égouts assurant ainsi une excellente visibilité de son patrimoine.

Pour aller plus loin, il s'agit désormais d'aider les entreprises à consommer moins. On peut faire confiance à l'équipe du SIZIAF pour inciter Veolia à innover sur ce plan. Avec ma casquette d'élu, je peux témoigner du savoir-faire de l'équipe du SIZIAF, toujours à l'affût de bonnes idées. Le Parc est bien géré ; tout ce qui y est fait est utile.



Une biodiversité qui reprend ses droits

La dégradation des milieux naturels et la perte massive de biodiversité qu'elle entraîne ont amené le Grenelle de l'Environnement à donner comme objectif aux régions d'assurer une continuité territoriale pour la faune et la flore. Le Parc s'inscrit désormais dans un Schéma Régional de Cohérence Écologique.

La biodiversité, un nouveau sujet pour le SIZIAF ?

Si la biodiversité est devenue un axe de travail identifié comme tel dans le SME du SIZIAF, le sujet n'est pas nouveau. Nous travaillons depuis plusieurs années à l'amélioration de la qualité des aménagements paysagers du Parc et à de meilleures pratiques en termes de gestion des espaces verts.

Dès 2006, le SIZIAF décidait ainsi de mettre en place un mode de gestion différenciée. À l'époque, ce changement était plutôt motivé par le souci de protéger les sols et la nappe phréatique en supprimant par exemple l'utilisation de produits phytosanitaires. Mais même si la biodiversité n'était pas la raison principale de ce changement, elle n'en a pas moins été l'une des principales bénéficiaires.



Préalablement à l'obtention d'autorisation d'exploiter, la réglementation impose aux sites ICPE la réalisation d'inventaires écologiques complets

En quoi vos pratiques ont évolué ces 10 dernières années ?

Dans le cadre du SME, il était évident que le SIZIAF devait améliorer sa performance sur le plan de la biodiversité. L'objectif était la qualité paysagère, le « look » du Parc, mais aussi la maîtrise des impacts environnementaux associés.

Désormais pour tout nouvel aménagement, le SIZIAF privilégie l'utilisation d'espèces régionales présentant un plus grand intérêt pour la biodiversité locale. Les aménagements réalisés sont également pensés pour offrir une diversité d'habitats à la faune de notre région.

Les pratiques d'entretien des espaces verts ont, elles aussi, évolué. Il n'y a rien de révolutionnaire dans la gestion différenciée. Cela consiste simplement à prendre en compte l'écologie dans nos pratiques et se traduit par quelques grands principes : la réduction voire l'élimination des pesticides, la valorisation du

potentiel naturel des espaces verts, la prise en compte de l'eau (risques de pollution, habitats, ...) et le recours aux espèces régionales.

Pour illustrer ces propos, le SIZIAF favorise aujourd'hui le fauchage tardif en lieu et place de la tonte régulière. Les massifs sont paillés et binés manuellement pour remplacer les traitements phytosanitaires...

En au niveau de l'eau ?

La biodiversité est impactée par la qualité de l'eau, essentiellement de surface. Pour le Parc, il s'agit donc des eaux pluviales et de l'eau du canal d'Aire. Le SIZIAF ne gère plus l'eau de la même façon qu'il y a 10 ans.

Quand les contraintes techniques le permettent, nous favorisons la réalisation de noues pour le transport des eaux pluviales plutôt que des canalisations souterraines. Ou encore, pour la rétention de ces mêmes eaux pluviales, nous sommes passés

Échange avec Arnaud Lecourieux,
Responsable environnement

de bassins bétonnés à des bassins paysagers. Ces deux modifications majeures des aménagements ont pour intérêt de créer de nouveaux milieux, de nouveaux habitats qui sont particulièrement favorables au développement de la biodiversité.

En parallèle, des actions sont menées pour améliorer la qualité des rejets ce qui a naturellement un impact bénéfique.

Mais développer la biodiversité et aménager le Parc n'est-ce pas incompatible ?

C'est au contraire tout le challenge que nous souhaitons relever ; nous voulons prouver qu'il n'y a pas d'antagonisme entre ces deux sujets. La devise du Parc « L'industrie grandeur nature » traduit d'ailleurs bien cet engagement.

Aujourd'hui, la nécessité de protéger la biodiversité est de plus en plus acceptée. La réglementation évolue également dans ce sens...

Pour préserver la biodiversité,
le SIZIAF préfère la fauche à la tonte



Nos actions sur le Parc sont orientées vers la connaissance des enjeux locaux. Nous avons conclu un partenariat avec le CPIE Chaîne des terrils (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement) et le GON62 (Groupe Ornithologique et Naturaliste) pour réaliser un inventaire faune / flore / habitat pendant un an. L'intérêt est clairement environnemental puisque l'amélioration de nos connaissances nous permettra d'ajuster plus précisément nos pratiques sur le Parc.

Mais au-delà des enjeux environnementaux, il existe également de réels enjeux économiques aux actions menées par le SIZIAF.

De quel point de vue ?

La réglementation impose aux industriels, notamment ceux concernés par la législation ICPE, la réalisation d'inventaires écologiques complets dans leurs études d'impacts préalables à l'obtention de l'autorisation d'exploiter. Ces études prennent

beaucoup de temps et compliquent les dossiers d'implantation. Au-delà de la durée, les conclusions de ces études peuvent aussi venir perturber le bon avancement du projet lorsqu'une espèce protégée est découverte sur site. Les actions menées par le SIZIAF sur cette thématique ont pour objectif de faciliter l'accueil de nouvelles entreprises en développant notre capacité d'anticipation. ■

QUELQUES CHIFFRES



34 ha d'espaces verts publics

Dont 8 ha de prairies
de fauche

40 ha de prairies
de fauche privées

0 litre de produit
phytosanitaire depuis 2008



Projets, séminaires et benchmarks pour aller plus loin

Dans sa recherche d'amélioration continue le SIZIAF participe activement à deux programmes européens lui permettant d'échanger avec des gestionnaires de Parcs similaires en Europe mais aussi à des colloques et assises spécifiques, notamment dans le cadre de l'association PALME.

Par Joël MONTI,
Directeur Association Palme

La dynamique de requalification des parcs d'activités a démarré dans les années 90 avec le constat d'un urbanisme désolant. Certains parcs étaient de véritables no man's land. Or il s'avérait que pour être attractif, un parc devait à la fois répondre aux souhaits des chefs d'entreprise de plus en plus sourcilleux sur les conditions d'accueil proposées et à ceux des salariés, revendicatifs quant à la qualité de vie sur leur lieu de travail. Au cœur du sujet, il y avait donc la question économique de l'attractivité du territoire.

En 1992, avec l'appui du ministère de l'Environnement, est initiée la méthodologie Palme (Programme d'Activités Labellisé pour la Maîtrise de l'Environnement) afin de développer la labellisation des zones d'activités respectant une certaine



Les zones d'activités qui n'entrent pas dans une logique de qualité seront vouées à la disparition.

qualité environnementale. Un premier projet pilote a été engagé à Chalon-sur-Saône puis à Boulogne-sur-Mer. L'association Nationale PALME est créée en 1997 à l'occasion de la signature de la première charte PALME par le Syndival de Boulogne-sur-Mer. Elle a pour objectif la qualité environnementale et le développement durable mis en application dans le cadre de problématiques de création, requalification et gestion des territoires d'activités.

Le SIZIAF, adhérent de la première heure

En 1996, la sortie de la norme ISO 14001 met à mal le projet d'un label franco-français. L'association PALME se tourne alors vers la mise en place de SME, Systèmes de Management Environnementaux, et accompagne ses adhérents dans le processus d'obtention de la certification. La valeur principale de l'association n'en demeure pas moins sa capacité à faire partager les expériences et

bonnes pratiques pour capitaliser le savoir-faire et le savoir-être de ses membres (EPCI, chambres de commerce, communautés de communes, communautés d'agglomérations, communautés urbaines, sociétés mixtes et entreprises privées d'aménagement mais aussi associations ou clubs d'entreprises des parcs d'activité). PALME s'est professionnalisée en 2002 et compte aujourd'hui 5 salariés et 110 adhérents. Elle a essaimé au-delà de la métropole avec des antennes dans les DOM TOM, PALME Belgique et a créé une association PALME, sœur au Canada.

Mu par une recherche permanente d'innovation, le SIZIAF a été un adhérent de la première heure ; c'est aussi un adhérent moteur toujours prêt à tester les bonnes pratiques constatées. Le SIZIAF a ainsi souhaité s'engager très vite dans la mise en place d'un Système de Management Environnemental et l'obtention de la certification ISO 14001. Pionnier dans son approche de l'environnement,

le SIZIAF l'est aussi dans la volonté de partager son expérience. C'est à son initiative que se sont tenues les premières Assises Nationales des Parcs certifiés, le 16 juin 2005 sur le Parc des industries Artois-Flandres. Outre les représentants de la petite douzaine de parcs d'activités français, ces rencontres, organisées en partenariat avec l'association PALME, ont attiré de nombreux aménageurs, gestionnaires et collectivités, venus de toute la France et de Belgique.

Un Système de Management Environnemental pour rester compétitif

La certification est un outil structurant ; c'est une réponse méthodologique aux questions philosophiques d'aménagement et de gestion. Elle impose en plus une amélioration continue qui a permis au SIZIAF de ne pas manquer le virage de l'attractivité des territoires économiques. La compétition est sans pitié et de nombreux parcs d'activité vont être

Dans le cadre du programme européen GreenFit, 5 partenaires (Basingstoke and Deane, Borough council, Idéa 35, Medway Council, Communauté de Communes du Val d'Ille et SIZIAF) échangent régulièrement.



amenés à disparaître s'ils n'entrent pas dans une logique de qualité environnementale. L'enjeu est à la fois la requalification et la mise en dynamique. Le Parc des Industries est là encore plutôt en avance avec ses services mutualisés de qualité. Je pense à l'adduction et le traitement des eaux mais aussi, dans un tout autre registre, à la crèche d'entreprise ou à la présence d'un hôtel -restaurant sur le parc qui permet aux chefs d'entreprise de gagner du temps en ayant une solution de proximité pour leurs repas d'affaires.

Un devoir d'ouverture pour continuer à progresser

Le SIZIAF ne doit pas s'endormir sur ses lauriers et continuer à « réseauter », partager et regarder tout ce qui se fait à l'extérieur. Ses participations aux programmes européens Interreg REGAIN, « Réduire l'Effet de serre grâce à une Gestion Alternative des terrains Industriels dans le Nord-ouest de l'Europe » et Greenfit visant

à la requalification durable des parcs d'activités existants sont, à ce titre, remarquables. Outre le fait d'échanger les bonnes pratiques avec les gestionnaires de parcs similaires en Europe, ces programmes permettent d'obtenir des subventions pour financer de beaux projets !

C'est toujours grâce au benchmark que le SIZIAF trouvera les idées qui lui permettront de répondre aux défis de demain que sont, selon moi, la mixité des lieux et la mobilité. ■



Un Parc précurseur sur un territoire en mouvement

En 2013, le Nord Pas-de-Calais présentait son projet stratégique de « Troisième révolution industrielle », élaboré en collaboration avec l'économiste, Jeremy Rifkin. Son ambition : devenir l'une des régions du monde les plus efficaces en matière d'économie décarbonée. Le Parc des Industries Artois Flandres est exemplaire de cette économie innovante, économe en ressources, responsable et collaborative.



À mi-route entre Lille et le bassin minier, le Parc des Industries Artois Flandres jouit d'une position privilégiée.

Depuis sa création, le Parc des Industries Artois Flandres s'est inscrit dans une vraie dynamique industrielle. Il a vu arriver un nombre important d'entreprises de taille significative et a acquis une crédibilité. Très professionnelle, l'équipe du SIZIAF a le savoir-faire voulu pour faire venir les investisseurs. Dans ce contexte, le Parc a pris, avant d'autres, le virage de la qualité environnementale avec une politique de développement durable au sens le plus large. Ce faisant, il s'est obligé à ce que l'ensemble de ses investissements ne fassent jamais l'impasse sur l'impact environnemental. Selon moi, ils ont été visionnaires de ce que seront demain les facteurs-clés d'attractivité d'un Parc d'activités. On peut par exemple citer leur souci de qualité des constructions, leur exigence sur la gestion de l'eau, leur constance à développer la mobilité douce ou encore plus récemment, la volonté de s'emparer du sujet de la biodiversité... Tout cela concourt à un mieux vivre des salariés et des riverains du Parc mais aussi à un vrai « plus » pour l'image du Parc.

En effet, si le Nord Pas-de-Calais bénéficie d'une bonne image de professionnalisme, ce n'est pas le cas pour ce qui est du cadre de vie ! La démarche du SIZIAF pour le Parc corrige cela.

Les entreprises n'arrivent plus comme de simples « consommateurs » sur une zone d'activités. Certaines sont tenues de publier un rapport de responsabilité sociale et environnementale pour lequel la certification ISO 14001 de leur lieu d'implantation devient quasiment incontournable... Souvent, elles constatent que la mise en place d'un système de management environnemental est facteur de progrès et de performance.

La certification ISO 14001, facteur de performance

La réglementation évolue. Avec le réchauffement climatique, la taxation du carbone fossile reste un sujet... Plus le Parc investit dans des solutions d'avenir, plus il anticipe ces questions et propose aux entreprises des solutions avant-gardistes. En construisant les bâtiments Regain, le Parc a ainsi fait la démonstration que l'écoconstruction pouvait s'appliquer à des bâtiments industriels.

Pour résumer, le Parc offre 3 atouts aux investisseurs :

- Une vitrine de qualité avec une image innovante et différenciante
- Une certaine sobriété dans les frais de fonctionnement
- Un management autour de process innovants.

Par Jean-François Caron,
Conseiller régional, Maire de Loos en Gohelle
Vice-Président du SIZIAF

De plus, le Parc s'inscrit dans une vraie stratégie qui garantit que la dynamique d'amélioration continue va se poursuivre.

Le Parc, creuset idéal pour la Troisième Révolution Industrielle

De par sa taille, le poids des entreprises qui y sont implantées, sa qualité environnementale et son accessibilité multimodale (accès par voie d'eau, par le ferroviaire et la route), le Parc est un formidable creuset pour la Troisième Révolution Industrielle. Le génie de Rifkin consiste à réconcilier économie et environnement en pariant sur le fait que la stratégie qui couple énergies renouvelables et informatique créera les emplois de demain. La troisième Révolution industrielle, c'est en ce sens une formidable proposition politique, au sens noble du terme, pour mettre un territoire en mouvement vers un nouvel avenir. Elle change le modèle et suggère un pouvoir plus latéral que vertical. Le Parc fourmille déjà d'exemples de ce modèle économique en devenant : exemples d'économie circulaire (les déchets des uns deviennent ressources des autres), d'écologie industrielle ou encore de partage de bonnes pratiques inter-entreprises. Mais le SIZIAF ne doit pas s'arrêter en

si bon chemin. Il doit poursuivre son animation pour renforcer la coopération entre les entreprises du Parc afin qu'elles progressent ensemble dans la voie du développement durable et en tirent toutes profit. La concentration d'un tel nombre d'activités sur un même site est un réel avantage pour développer les synergies. Sur un autre plan, il faut ré-adresser le sujet d'une meilleure utilisation de la voie d'eau. ■

Le Parc des Industries Artois Flandres a 10 ans d'avance au compteur.



François DUTRIEZ
Directeur des opérations, Nord France Invest

« La certification ISO 14001 est rarement une demande exprimée. Cela n'en reste pas moins un élément intéressant de différenciation »

Promouvoir et « vendre » Lille Région, signature internationale de la région, aux investisseurs du monde entier telle est la finalité de Nord France Invest. En charge du développement économique exogène, Nord France Invest aide donc à l'implantation et au développement des entreprises étrangères sur le territoire. François DUTRIEZ commente sa mission.

Comment concrètement vendez-vous Lille Région à l'étranger ?

François DUTRIEZ. Notre travail consiste à détecter des besoins et y apporter la meilleure réponse possible. Il peut s'agir d'une implantation, d'une extension, d'un partenariat industriel ou encore d'une acquisition... Une fois, le besoin cerné, nous apportons une solution globale qui inclut une sélection de sites cohérents dans le cas d'une implantation.

Dans le cadre de votre mission, comment qualifieriez-vous le Parc des Industries Artois Flandres ?

F.D. C'est une zone intéressante pour les activités industrielles. L'équipe du SIZIAF fait par ailleurs montre d'un réel professionnalisme en termes d'accueil. Le Parc est certifié ISO 14001. Je dois avouer que cette certification est rarement une

demande exprimée dans les cahiers des charges que nous analysons. Cela n'en reste pas moins un plus car cela permet de se différencier. Cela prouve que l'aménageur et gestionnaire a eu le souci de structurer son management et de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue.

Quand vous présentez le Parc aux investisseurs étrangers, qu'entendez-vous en feed-back ?

F.D. Les investisseurs réagissent d'abord en fonction de leurs besoins. Si nous prenons le cas de Brandbank que nous avons contribué à implanter dans le bâtiment Regain, le dirigeant a été particulièrement séduit par le volume du lieu et l'éclairage. Deux critères qui étaient essentiels à son activité : la photographie...

Que doit mettre en œuvre le SIZIAF pour renforcer l'attractivité du Parc des Industries Artois Flandres ?

F.D. Peut-être mettre davantage en évidence sa capacité à apporter une solution globale avec de la maîtrise d'ouvrage, de l'aide au recrutement, du service à l'industrie (mise en valeur de l'éco-système comprenant de la maintenance, des prestataires et des sous-traitants)...



Le développement durable au cœur de l'accueil des entreprises

Dans son rôle de promoteur du Parc, le SIZIAF se doit d'accueillir et de suivre les entreprises du Parc d'activités. Là encore, le Système de Management Environnemental s'applique tant dans les critères d'admission des entreprises potentielles que dans les préalables à l'implantation. Dans certains cas, cela va jusqu'au dialogue avec les riverains pour une parfaite intégration.

Par Stéphane Beaurain,
Directeur Vanheede

Née en Flandre, Vanheede Environment Group est aujourd'hui le cinquième opérateur belge en matière de gestion des déchets. Implanté depuis plus de vingt ans dans le Nord-Pas-de-Calais, nous avons souhaité en 2010 transférer notre siège français sur le Parc des industries Artois-Flandres. Bien qu'ayant essayé un premier refus, il y a une quinzaine d'années, nous avons insisté. En effet, le Parc des Industries représentait à nos yeux le site idéal. À proximité de nombreux axes routiers, sa situation géographique est incomparable mais surtout, certifié ISO 14001, le Parc est en parfaite cohérence avec la vision de Vanheede. Il démontre chaque jour qu'industrie peut se concilier avec environnement. Nous avons donc été très heureux que le SIZIAF émette un avis positif



Le Parc d'Industries Artois Flandres est en parfaite cohérence avec l'image de marque de notre groupe.

à notre demande d'installer non seulement nos activités administratives et commerciales mais aussi une unité logistique.

Réduire l'impact des activités humaines actuelles pour les générations à venir...

L'arrivée d'une entreprise telle que Vanheede sur une zone n'est jamais simple. La population est souvent hostile a priori et il faut gérer des rumeurs infondées. Ainsi, on pouvait entendre que nous allions installer sur le Parc une décharge ou encore un incinérateur ! Le SIZIAF a été un réel support pour nous aider à démontrer que, au contraire, lui-même certifié ISO 14001, notre groupe est à la pointe du développement durable. Dans un souci de transparence vis-à-vis de la population riveraine, nous avons organisé une réunion d'information au siège du SIZIAF dès octobre 2011 avant même que ne s'ouvre l'enquête publique préalable à l'implantation d'une

entreprise telle que la nôtre. David Vanheede, directeur du groupe et moi-même avons alors mis l'accent sur le fait que notre activité ne générerait aucune nuisance olfactive et que les camions transportant les déchets éviteraient de circuler aux heures de pointe afin de réduire leur impact sur le trafic et leurs émissions de CO2. Au-delà de ces informations rassurantes, j'ai pu démontrer aux habitants de Billy Berclau que la mission de l'entreprise consiste à « réduire l'impact des activités humaines actuelles pour les générations à venir ». Pour cela, Vanheede considère le déchet comme une matière première destinée à être recyclée ou transformée en combustible.

La volonté d'être exemplaire avec la construction d'un bâtiment durable

L'enquête publique préalable à l'autorisation d'exploiter n'a pas été une simple formalité mais avec l'aide

du SIZIAF, elle s'est conclue par un avis favorable et nous avons pu entreprendre la construction de nos bâtiments. Cohérents avec notre mission, nous avons contrecarré l'image que l'on se fait de notre type d'activité par une architecture et des procédés de construction modernes et écologiques. Conscients de la rareté des ressources naturelles, notre volonté est toujours de réduire drastiquement l'impact de nos sites sur l'environnement. Dans le cas présent, les bâtiments sont proches des normes BBC : conception minimisant les besoins en électricité, chauffage par géothermie, récupération des eaux de pluie, panneaux solaires pour la production d'eau chaude, bardage bois... Par ailleurs, nous sommes particulièrement vigilants quant à la sécurité du site avec notamment l'imperméabilisation à 100 % des sols de nos bâtiments de traitement des déchets pour empêcher toute pollution. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié que

Proches des normes HQE,
les bâtiments Vanheede ont été conçus
pour une parfaite intégration architecturale



Le SIZIAF nous propose les conseils de leur architecte et paysagiste référents. Même si nous avons les compétences en interne, leur avis a conforté nos projets.

**Une volonté de dialogue
et une communication basée
sur la transparence**

Toujours mû par une volonté de dialogue, nous avons inauguré notre site, le 29 juin 2013, au cours d'une journée portes ouvertes organisée en collaboration avec le SIZIAF. Les habitants des communes environnantes et les salariés du Parc des Industries ont ainsi pu constater in situ la qualité et la sécurité de nos infrastructures. En novembre 2013, une première « commission de suivi de site » demandée par le Préfet a permis à chacun de vérifier que nous répondons parfaitement à toutes les exigences formulées. Et, par une nouvelle visite du site, que nos paroles n'étaient pas de vains mots.

Le SIZIAF met tout en œuvre pour rendre la vie sur le Parc la plus agréable possible. Il crée une dynamique positive entre les chefs d'entreprise par l'animation de réunions qui nous permettent de nous connaître et de développer des synergies. La certification 14001 du Parc est un réel atout. Elle contribue à donner une image positive des entreprises du Parc et maintient le SIZIAF dans une logique d'amélioration continue. Sans rechercher un plus que parfait qui entraverait son développement économique, le SIZIAF sait rester sur sa ligne. ■



ISO 14001, un outil pour rendre la zone d'activités pérenne

Une fois implantées, les entreprises évoluent et se développent, le SIZIAF les accompagne dans le développement de nouvelles activités (recherche de financements, aide à l'extension...), la gestion quotidienne, la démarche environnementale ou encore la création de synergies entre les entreprises du Parc (réunions de travail, rencontre des dirigeants...)

Par Gérard Leu, **Directeur d'usine**
et Henri Dupas,
Responsable site et utilités,
Prysmian Group

Implantée sur le Parc des Industries Artois Flandres depuis 1991, l'usine de fibres optiques Draka du Groupe Prysmian a vécu plusieurs vies. La bulle internet lui a permis de connaître une forte évolution dans ses premières années et le site a compté jusqu'à 1200 salariés au début des années 2000. L'entreprise a ensuite dû faire face à des années plus difficiles et ramener son effectif à 350 personnes avant de renouer depuis 2005 avec une croissance régulière et soutenue.

Leader mondial de l'industrie des câbles et systèmes de distribution d'énergie et de télécommunications, Prysmian Group, côté à la Bourse de Milan, compte 91 sites, implantés dans plus de 50 pays. Intégré à la « business unit fibres optiques », notre usine de Billy-Berclau se compare ainsi à ses homologues aux USA, au Brésil, en Italie et aux Pays-Bas. Nos indicateurs de performance s'évaluent à cette échelle mondiale. C'est dans ce contexte que le SIZIAF peut



ISO 14001, l'usine Prysmian Group de Billy-Berclau s'appuie sur le SIZIAF pour remplir certaines de ses obligations.

parfois donner un « coup de pouce » pour nous aider à convaincre notre groupe que c'est dans notre site du Parc des Industries Artois Flandres qu'il faut investir plutôt qu'ailleurs.

Un coup de pouce pour investir

Notre métier est fait de « gaps technologiques » qui supposent des investissements réguliers dans de nouveaux équipements. Nous devons impérativement les faire pour

rester dans la course. C'est ainsi que récemment le SIZIAF nous a aidé à boucler un projet d'investissement de plus de 10 millions d'euros. Financé à 90 % par le groupe, le projet d'implantation d'un nouvel atelier a été financé pour les 10 % restant par la DATAR, la Région et le syndicat. Ce faisant, cela nous permet de maintenir l'emploi ici, en Artois.

Le SIZIAF nous aide également dans notre politique environnementale. Prysmian Group accorde une réelle importance à la responsabilité sociétale et environnementale. Il demande à chacune de ses entités d'être ISO 9001 et 14001. Le fait d'être implanté dans un Parc lui-même ISO 14001 nous aide à remplir nos obligations dans une relation « gagnant-gagnant » voire à les anticiper.

La promotion de l'économie circulaire

Quelques exemples pour illustrer ce propos. La géographie de notre

implantation a évolué : autrefois simples champs, certaines parcelles qui jouxtent le Parc des Industries se sont transformées en lotissements. Il s'avère que nous devons trouver une solution à un phénomène nouveau de nuisances sonores. Le SIZIAF nous a proposé de mettre en place une butte paysagère pour protéger les riverains du bruit en améliorant de surcroît l'esthétique du lieu par une végétalisation de qualité. À ensuite été trouvée une solution d'économie circulaire pour que cela ne nous coûte pas en monnaie sonnante et trébuchante. Nous dédions la bande de terrain nécessaire à la mise en place de la butte ; une société qui dispose de terre de remblais (qu'elle doit normalement enfouir) construit le talus et le SIZIAF nous guide dans l'aménagement paysager.

Autre sujet, le SIZIAF mutualise certains sujets entre les entreprises de la zone. Ainsi pour la prévention des risques de légionelle, nous avons mis en commun nos procédures et

Gérard Leu et Henri Dupas portent
la responsabilité environnementale du site
Prysmian Group de Billy Berclau



organisé une alerte de toutes les entreprises Parc dès que l'une d'elles détecte une anomalie...

Une anticipation à bon escient de la réglementation

Pour ce qui concerne l'anticipation, le Parc s'est emparé du sujet de la biodiversité avec une étude de sa faune et de sa flore. Cela va nous permettre de prendre les devants sur les règles environnementales. Si demain, nous voulons construire une extension, le recensement des espèces à protéger sera déjà réalisé... C'est un gain de temps et d'argent.

L'ensemble de la politique du SIZIAF en matière de développement durable concourt à valoriser le Parc. Si on le compare aux sites des autres entités du groupe à travers le monde, nous pouvons nous estimer plutôt bien lotis... On jouit d'un cadre de vie particulièrement agréable. Au printemps et en été, il fait bon de se promener dans le Parc et nos

salariés apprécient... On profite aussi des services mis en place tels que la navette, les pistes cyclables ou encore la crèche...

Ce que l'on aimerait pour aller plus loin ? Une réflexion sur l'énergie, à l'échelle du Parc et de toutes les entreprises implantées. Il y a encore 6/7 ans, nous bénéficions, dans le contexte groupe, de l'énergie la moins coûteuse. Aujourd'hui, nos confrères italiens et encore plus américains sont mieux placés. Il nous faut trouver des solutions pour réduire le coût de nos ressources... C'est bon pour le développement durable et vital pour notre profitabilité !

Cerise sur le gâteau... une solution de restauration collective évitant de coûteux déplacements aux salariés serait la bienvenue ! ■



La Française de Mécanique, entreprise moteur du développement durable

Précurseur en termes de préservation de l'environnement, la Française de Mécanique a été certifiée ISO 14001 dès 2001. Forte de son expertise, elle joue, à côté du SIZIAF, un rôle clé dans l'animation de la réflexion environnementale du Parc et des entreprises implantées. Jean-Pierre Papin et Luc Joseph reviennent sur leur action.

Échanges avec
Jean-Pierre PAPIN, responsable communication et Luc JOSEPH, chargé d'environnement du site

La Française de Mécanique est ISO 14001. Qu'est ce qui a motivé la volonté d'obtenir cette certification ?

Luc JOSEPH. Trois exigences : celle de la politique du site, celle de la politique du groupe et celle de la profitabilité de l'entreprise. La FM, Française de Mécanique est convaincue que la préoccupation environnementale est une préoccupation légitime des femmes et des hommes qui vivent dans l'entreprise mais aussi de celles et ceux qui vivent à proximité.

Jean-Pierre PAPIN. Si je peux illustrer ce que dit Luc, la certification, c'est 2001 pour la FM. Mais bien évidemment, c'est une préoccupation qui nous anime depuis toujours. À un moment donné, on s'est dit « on affirme que l'on se préoccupe d'environnement mais comment on le prouve ? ». Par le biais d'un label attribué par des gens indépendants, la certification se révèle être le bon moyen. Cela permet en outre



Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées pour progresser. En organisant des rencontres avec les autres entreprises, le SIZIAF nous permet de nous benchmarker.

d'embarquer les équipes et de fédérer autour de quelque chose de fort : un label précieux aux yeux de nos clients et du groupe auquel on appartient.

L.J. Le « développement responsable » est un des piliers de la stratégie de notre maison mère PSA avec la volonté de produire des « voitures propres » dans des « usines propres ». Chacune des entités du groupe se doit d'être certifiée ISO 14001.

J-P.P. Le groupe met en avant ses produits au travers de ses marques et les produits bénéficient d'un label « Blue Lion » chez Peugeot et « Air Dream » chez Citroën qui garantit que l'automobile satisfait aux différentes normes anti-pollution mais qu'en plus, elle était fabriquée au sein d'usines engagées dans un développement responsable.

L.J. Pour résumer, je dirais que l'environnement, c'est trois choses : le respect de la réglementation qui nous est imposée (et à ce titre, la certification ISO 14001 nous aide à avoir une relation fluide avec la DREAL, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ; l'ISO en lui-même qui est ni plus ni moins qu'une boîte à outils pour s'améliorer de façon continue ; la conciliation de l'environnement et de la performance économique. Un service environnement doit créer de la valeur. On s'attaque par exemple à la réduction de la consommation énergétique et tout le monde sait que

l'énergie coûte cher. Mais on s'attaque aussi aux déchets industriels. Le fait de réduire les déchets coûteux contribue à la performance économique de l'entreprise.

Quelles en sont les conséquences dans votre quotidien ?

L.J. Notre quotidien, c'est la roue de Deming. On n'a pas le droit d'enlever la cale pour revenir en arrière. Dans la logique du PDCA, on recherche sans cesse de nouvelles idées (« Plan »), on les met en œuvre (« Do »), on vérifie leur efficacité (« Check ») et on traite les résultats et les écarts (« Act »)... On pousse ainsi la roue plus haut et on recommence...

Le Parc a été certifié ISO 14001 après que vous l'ayez été. En quoi cela vous aide-t-il dans votre propre démarche ?

L.J. Avec le SIZIAF et les autres entreprises certifiées ISO 14001 du Parc nous parlons désormais le même



Au sein du Parc, la FM dispose de 148 ha.

langage. Cela nous permet de créer davantage de synergies entre nos systèmes environnementaux, de nous « benchmarker » et de progresser ensemble en partageant les bonnes pratiques...

Avec le SIZIAF, nous avons trois préoccupations majeures. Tout d'abord, le traitement des eaux usées. Et je dois dire que nous avons vraiment progressé sur ce plan ; on se complète, s'auto-informe et travaille en transparence. Autre point, la protection des sols. Le toit de la nappe phréatique étant à seulement 4 mètres, le sujet est très sensible. Nous sommes allés très loin dans notre collaboration avec le SIZIAF puisque nous sommes en train de construire ensemble un plan de surveillance général du Parc. Enfin, nous adressons le sujet de l'énergie. Nous avons organisé une journée dédiée, il y a deux ans, avec visite de notre centrale des fluides. L'objectif était de montrer que l'énergie avait sa place à part entière dans le système de management environnemental...

Le SIZIAF mène régulièrement des actions de sensibilisation visant à promouvoir le développement durable. En quoi vos actions et celles du Parc se complètent-elles ?

L.J. Dans le cadre de la norme ISO 14001, nous devons prévoir la communication de nos aspects environnementaux. Nous avons fait le choix de répondre à toute question avec précision en étant factuels. Arnaud Lecourieux qui organise chaque année une réunion ISO 14001 partage ce souci de transparence et nous invite à échanger sur nos pratiques environnementales.

On convie régulièrement, au moins une fois par an, des entreprises du Parc à des rencontres sur le thème du développement durable. Nous avons évoqué la journée « énergie ». Avec le SIZIAF, on a également organisé une journée sur l'eau à laquelle nous avons convié chefs d'entreprise et élus. Le but était de montrer notre processus depuis le pompage jusqu'au rejet dans

la station d'épuration et de mettre en évidence le fait que l'eau qui retournait au canal était plus propre que celle que nous avons pompée...

Quelles sont les actions menées auprès de vos salariés ?

J-P.P. Pour nous, la certification ISO 14001 est synonyme d'implication du personnel à tous les niveaux hiérarchiques. Éteindre les lumières quand une pièce est vide est, par exemple, devenu le réflexe de chacun. Cela peut paraître anodin mais il y a une vraie prise de conscience que cela peut avoir un impact sur la feuille de paie...

Nous organisons aussi régulièrement des actions « grand public » ouvertes à nos salariés mais aussi aux riverains. Des courses à pied et des randonnées à l'intérieur même de notre site ont ainsi été proposées. En faisant une activité cohérente avec le thème de l'environnement, les participants repèrent de façon spontanée tout ce que nous avons mis en place pour réduire notre empreinte écologique. ■



DES RÉSULTATS CONCRETS

Réduction de 23 % du tonnage de déchets coûteux ramené au moteur.

En filtrant les boues très liquides que génère le processus industriel, la FM a réussi à les rendre plus sèches et donc réduire les tonnages à recycler.

Meilleure revalorisation des déchets

Avec la mise en place d'un dispositif en amont de la station d'épuration, l'huile à revaloriser est récupérée en plus grande quantité.

La séparation magnétique des copeaux permet d'extraire l'aluminium, mieux rémunéré.

Baisse de 22 % de la consommation électrique et pneumatique des jours non travaillés

En créant une nouvelle procédure d'arrêt des machines, la FM évite qu'elles ne tournent à vide pendant les temps morts...



European Regional Development Fund
The European Union, investing in your future



Fonds européen de développement régional
L'union Européenne investit dans votre avenir

Requalifier les parcs d'activités GreenFit : un projet européen

Projet Interreg IVa France (Manche) Angleterre GreenFit, regroupe cinq partenaires de France et du Royaume-Uni dans le but de développer une approche holistique de la requalification des Parcs d'activités. Il s'agit d'en améliorer l'efficacité énergétique, de transformer les sites concernés en zones d'affaires modernes et durables et de promouvoir leur positionnement grâce à leur performance et image environnementales.

Par le biais de rencontres transfrontalières, d'études, d'échanges de bonnes pratiques et d'actions pilotes, GreenFit aborde les thèmes suivants :

- intégration des énergies renouvelables et adoption de mesures visant à réduire les consommations en énergie ;
- développement de bâtiments durables (construction neuve ou réhabilitation d'édifices énergétiquement dispendieux) ;
- transport et mobilité durables au sein des parcs et pour y accéder
- changement de comportement des usagers dans l'utilisation des ressources naturelles ;

- viabilité économique des pratiques environnementales et durables.
- efficacité des labels de qualité et des systèmes d'accréditation dans la gestion et la réhabilitation durable des parcs.

Dans le cadre du projet GreenFit, le SIZIAF a concrètement réalisé deux bâtiments pilotes, les bâtiments durables Regain et « Regain bis », et mis en œuvre deux autres projets : la création d'une voie verte le long du boulevard est et l'amélioration de la consommation énergétique du siège.

Partenaires GreenFit :

Collectivité locale, Basingstoke and Deane Borough Council, Hampshire, Royaume Uni ; Agence de développement économique, Idéa 35, Rennes, France ; Collectivité locale, Medway Council, Kent, Royaume Uni ; Communauté de Communes du Val d'Ille, Ille-et-Vilaine, France ; Gestionnaire du Parc des industries Artois-Flandres, SIZIAF, Pas-de-Calais, France.







Parc des industries ARTOIS-FLANDRES

SIZIAF

64 rue Marcel Cabiddu

62138 Douvrin

Tél. : 03 21 08 60 86

Fax : 03 21 69 58 00

contact@SIZIAF.com

“ Ce n'est pas parce que les choses
sont difficiles que nous n'osons pas,
c'est parce que nous n'osons pas
qu'elles sont difficiles. ”

Sénèque



France (manche) england
interreg

European Regional Development Fund
The European Union, investing in your future



Fonds européen de développement régional
L'union Européenne investit dans votre avenir



www.parcdesindustries.com



l'Europe
s'engage
Nord-Pas-de-Calais
avec le FEDER